



TUPIN ET SEMONS

CONSEIL MUNICIPAL

COMTE RENDU

Conseil Municipal du 19 juin 2014 – Session Ordinaire

COMPTE RENDU

Présents : ALIAS Thierry – ALLEMAND Nathalie- BASSET Maxime - BASSIER Franck – BERNARD Stéphane – CELLARD Annick – DAUBREE Martin –GERIN Pascal - JAMET Daniel – LAGER Alain – MOUNIER Mireille – SCHERER Carine - TARDY Charles

Excusés : DEGACHE Jean – PALLAS Gérald

Rapporteur de séance : Alain LAGER

Ouverture de la séance à 20h00

1- Ajout à l'ordre du jour

Pascal GERIN demande un ajout à l'ordre du jour, à savoir la désignation de deux représentants de la commune d'Ampuis pour compléter l'équipe déjà en place au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), pôle piscine Loire sur Rhône.

L'accord est voté à « l'unanimité des présents »

Pour rappel : les représentants de la commune sont : Annick CELLARD, Franck BASSIER, Stéphane BERNARD.

2- Approbation Conseil Municipal du 16 avril 2014

Le Conseil municipal approuve « à l'unanimité des présents » le compte rendu du 16 Avril 2014

3- Commission PLU (Plan local d'Urbanisme)).

Martin DAUBREE (Responsable de la dite commission) présente le cahier des charges, en phase de finalisation.

En résumé, il reprend :

L'intégration des instances incontournables (Communauté de commune, SCOT, Parc du Pilat, Côtière Rhodanienne, PLU région de Condrieu, ...)

L'identité rurale de notre commune (foncier agricole, développement du commerce et de l'artisanat)

C'est sur cette base que sera lancé l'appel d'offre auprès de bureau d'études dans l'objectif du montage du dossier final PLU, en passant par la réalisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

La consultation doit être lancée par la commission Plu avant fin juin
Remise des offres au 15 septembre
4 réunions sont ou seront prévues avec la population de la commune

4- Commission Bâtiments

Mireille MOUNIER (Chef Projet) donne la parole à Alain LAGER (animateur) qui présente l'avancée des travaux de la commission :

Récapitulatif des projets (sans ordre préférentiel) :

- Extension de la Mairie et de l'Ecole
- Changement d'affectation de la salle des fêtes actuelle
- Réhabilitation de l'ancienne cure
- Nouvelle salle des fêtes sur le terrain de Gravisse
- Réflexion sur l'antenne nécessaire à Tupin entre local existant et éventuelle nouvelle Acquisition.

Nota : la priorité est néanmoins donnée à l'extension Marie – Ecole

Avancées des travaux et actions :

- Recensement des différentes associations de la commune avec leur rayon d'action complété par leur potentiel de rassemblement (qté personnes)
- Premières collectes d'idées sur chacun des projets
- Etat des lieux sur locaux Mairie – Ecole
- Esquisse plan sur cette extension suite à collecte travaux de la commission
- Rencontre de la DDT (Développement et aménagement Durable du Territoire) le 05 juin.
- Rencontre cabinet d'architecte « Chouette » le 06 juin

Actions à venir :

- Réunion de travail avec Alexandra GERGEOINE (Directrice de l'Ecole) le 30 juin
- Réunion de travail avec les différentes associations le 30 juillet
- Contacts pris pour dossier subvention
 - Rhône Pluriel et Syndicat mixte (pas les bonnes adresses)
 - Nous renvoie à la Région
 - Parc du Pilat
- Articulation de la suite du projet global
 - Contact pris et à finaliser avec Un(e) AMO (Aide à la Maîtrise d'ouvrage)
 - Rédaction cahier des charges
 - Appel d'offres sur maîtrise d'Œuvre (architecte)

5- Commission rythmes scolaires

Charles TARDY (responsable commission) présente le dossier, résumé comme suit :
Directives du gouvernement et objectif de la réforme : Le « bien être scolaire de l'enfant.

Compte rendu du dernier conseil école du 12 mai 2014

Effectif prévisionnel rentrée 2014

23 élèves pour la classe élémentaire

21 élèves pour la maternelle

Expression des besoins fourniture pour les enseignants et la cantine

Nota : cette demande est en décalage par rapport à l'expression de la Directrice lors de la réunion commission travaux

Rythmes scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h30	ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
8h30 – 11 h45	EN SEIGNEMENT	EN SEIGNEMENT	8h30 EN SEIGNEMENT	EN SEIGNEMENT	EN SEIGNEMENT
11 h45 – 13h45	Pause méridienne			Pause méridienne	
13h45 – 16 h00	EN SEIGNEMENT	EN SEIGNEMENT	11h30	EN SEIGNEMENT	13h45 EN SEIGNEMENT
16h00-18h30	ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE		ACCUEIL PERISCOLAIRE	15h00 TAP 16h15 ACCUEIL PERISCOLAIRE

Activités périscolaires proposées :

Langue vivante étrangère (anglais)

Gymnastique rhodanienne

Culture artistique

Ouverture culturelle en langue française

Les partenaires ont donné leur accord, il reste à signer les conventions

Le coût global se chiffre à 9 K€, auquel il faut rajouter les fournitures et matériaux

La participation demandée aux familles est de l'ordre de 10 € par activité, pour l'ensemble des séances contenues dans chacune

Un montant fixe sur la durée du mandat – A l'unanimité

Indemnité du Maire sur la base du montant ci-dessus – 1 abstention & 12 voix pour

Indemnité des adjoints sur la base du montant ci-dessus – 4 abstentions & 9 voix pour

6- Rapport annuel de l'eau

Pascal GERIN Propose un C.R concernant le rapport annuel (année 2013) sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement.

Ce rapport émane du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais)

Quelques chiffres clés pour la commune :

0.19 m3/km/jour – Indice linéaire de pertes en réseau

0.53 €/jour/famille – Prix de l'eau pour les services eau et Assainissement

2 223 Ml – Longueur du réseau distribution eau potable

7 800 m3 d'eau mis en distribution en 2013

98% - rendement du réseau en 2013

100% - Conformité bactériologique sur la production et la distribution

4 branchements neufs créés en 2013

-0.01 K€ - Compte annuel du résultat d'exploitation

Quelques points notables :

Service de l'eau de TUPIN et SEMONS est délégué à Lyonnaise des eaux dans le cadre d'un contrat d'affermage, sur une durée de 15 ans du 01/01/2007 au 31/12/2021

Pédagogie : Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de la ressource, présenté de manière ludique par l'« jeu de l'eau », pour mieux comprendre :

Le cycle de l'eau

Les métiers de l'eau

Les gestes éco-citoyens

Avec le « Contrat pour la santé de l'eau », Lyonnaise de l'eau s'engage et propose aux collectivités des solutions innovantes et concrètes pour agir collectivement pour la préservation de l'eau.

Existence d'un observatoire « Satisfaction clients »

7- Divers

Prochaine visite sur la commune de Georges FENECH (député du Rhône)

Possibilité de visiter la centrale nucléaire

Date restant à fixer

Syder formule 2/trimestre

Devis DELARUE pour instructions permis de construire

7 juin 2015 – Marché du terroir sur la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Prochain conseil : jeudi 25 septembre à 20h00.